



Chers amis du SDI,

J'ai malheureusement une triste nouvelle à vous communiquer.

Me Roger Rognon, né en 1922 (la même année que Marcelle et Jean-François et ami de ces derniers), nous a quitté le 12 mars 2013. Roger Rognon pratiquait comme avocat et notaire à Montreux dans une étude qu'il a tenu jusqu'à sa retraite avec Me Stéphane Perrin.

Le 14 mai 1981, il a rédigé l'acte n° 4624, l'acte constitutif de « La fondation d'aide à la clinique dentaire de l'hôpital Albert Schweitzer à Lambaréné ». Cette fondation avait son siège à Montreux. Les fondateurs étaient Jean-François Guignard, Adrien Jemelin et Franz Plattner.

Le 12 novembre 1986, c'est également Roger Rognon, qui rédige l'acte constitutif (n° 4939) du « Secours Dentaire International », signé en présence de Jean-François Guignard, Adrien Jemelin, Jürg Jent, Franz Plattner et Willy Randin, dans le carnotzet de la résidence de Jean-François et Marcelle, En Beau Regard à Clarens. Le siège de la fondation sera également à Montreux.

Le 7 avril 1989, l'assemblée générale de « La fondation d'aide à la clinique dentaire de l'hôpital Albert Schweitzer à Lambaréné » qui s'est déroulée à Berne décide à l'unanimité la dissolution de cette fondation. La fortune de cette fondation au 31.12.1989 sera entièrement attribuée à « La fondation Secours Dentaire International » (CHF 32'590.-).

Me Roger Rognon sera membre du Conseil de Fondation du SDI de 1993 à 1998. Nous l'avions rencontré une dernière fois au Conseil de Fondation du SDI qui s'est déroulé à Montreux en 2006 et lors duquel nous avons réuni les anciens membres du Conseil pour fêter les 20 ans de la Fondation « Secours Dentaire International ».

Nous adressons nos sincères condoléances à toute sa famille.

Quentin